

nique qui préside à l'économie animale ? La pratique n'en souffre aucun changement. Resserrons les systèmes dans leurs justes bornes, ils auront peu d'influence sur la conduite du médecin... ».

C'est que, probablement, Gilibert est encore peu fixé sur sa propre doctrine.

Quand il trace à grands traits l'histoire de la médecine, il semble rendre hommage à la méthode hippocratique, surtout pour la part d'expectation qu'elle comporte.

Ce sont les mêmes idées de confiance dans la force curative de la nature, dans la tendance spontanée de la vie à guérir que Gilibert soutient à la séance publique de l'Académie de Lyon, le 7 décembre 1784, un mémoire intitulé *l'Autocratie de la Nature ou premier Mémoire sur l'Energie du Principe vital pour la Guérison des Maladies chirurgicales*. Ce premier ouvrage est suivi d'un *Second Mémoire sur l'Autocratie de la Nature dans lequel on prouve que la Nature guérit les Maladies internes, comme fièvres, inflammations, convulsions, douleurs, évacuations, etc., etc.*

Il reprenait ainsi le sujet de son travail inaugural.

« J'étois bien jeune, dit-il, lorsqu'en 1762 j'osai soutenir une thèse à Montpellier sous la présidence du célèbre professeur Leroy ; cette thèse roulait sur le pouvoir de la nature pour la guérison des maladies ; j'envisageai mon sujet d'après l'autorité et l'observation des plus célèbres médecins de tous les siècles ; ne pouvant alors employer en preuve mes propres expériences, je m'appuyai sur un raisonnement bien singulier ; je fis l'analyse des observations de médecine publiées par les praticiens les plus vantés des différentes sectes ; je démontrai qu'une foule de malades avoient été guéris par des médecins célèbres qui avoient employé des remèdes absolument opposés par leurs effets ; j'opposai les sectateurs de Van Helmont aux sectateurs d'Hippocrate ; ceux qui prescrivoient des médicaments échauffans à ceux qui n'ordonnoient que des rafraichissans, ceux qui saignoient à ceux qui abhorroient le sang ; ceux qui purgeoient souvent à ceux qui omettoient toujours les évacuans ; alléguant de part et d'autre une foule de guérisons, je dus conclure qu'un troisième agent avoit procuré la guérison ; j'appellai cet agent la nature, le principe vital.

« Je fis voir aux phlébotomistes plusieurs pleurétiques guéris sans sai-